

ARRÊTÉ 26_345_A_Del_MSE

Portant délégation à Henri GRATON, 13ème Adjoint (e) au Maire de Montrevault-sur-Èvre,
En charge de la conformité des espaces publics et de la biodiversité

Le Maire de la commune de MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, article L2122-18 qui prévoit la possibilité pour le Maire de donner délégation de fonction et de signature aux adjoints et aux membres du conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2122-23 qui permet au Maire de subdéléguer les pouvoirs confiés par le conseil municipal en vertu de l'article L2122-22

Vu le procès-verbal d'élection du Maire en date du 20 mars 2026 élisant Thierry ALBERT, maire de la commune de Montrevault-sur-Èvre°

Vu le procès-verbal en date du 20/03/2026 constatant l'élection de Henri GRATON en tant qu'Adjoint(e) de la liste Dominique AUDOIN, au 13ème rang.

Vu la délibération n°2026-107 du 09/04/2026 donnant délégation au Maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT

Considérant la nécessité pour le bon fonctionnement des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature à un Adjoint de Montrevault-sur-Èvre,

ARRETE

Article 1 : Henri GRATON, en tant que 13ème Adjoint (e) au Maire reçoit délégation de fonction et de signature pour assurer, suivre et mettre en œuvre la politique publique en matière de mise en conformité des espaces publics et de biodiversité sur l'ensemble du territoire de Montrevault-sur-Èvre.

Cette thématique recouvre le champ :

- de la défense extérieure contre l'incendie
- du plan de mise en accessibilité de la voirie
- des plans d'eau
- du respect des normes environnementales sur les espaces à préserver (haies bocagères, espaces naturels sensibles etc...)

La délégation de fonction recouvre les champs d'actions suivants :

- Piloter, coordonner et animer les réflexions et processus décisionnel dans cette matière
- Représenter le Maire auprès de la population et tous organismes (hors désignation obligatoire par le conseil municipal) dans cette matière

La délégation de signature concerne les actes suivants (rang 2 en cas d'indisponibilité de Michel BRUNEAU) :

- procès-verbaux d'opérations préalables à la réception des chantiers en espaces publics ainsi que les propositions du maître d'œuvre lorsque la maîtrise d'œuvre est assurée en interne par les services".

Cette signature est précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire »

Article 2 : Henri GRATON reçoit par ailleurs délégation de 2ème rang, en cas d'indisponibilité de Michel BRUNEAU, concernant la prise des arrêtés d'interdiction d'accès aux terrains de football et les décisions de levées de cette interdiction

Cette signature est précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire »

Article 3 : Henri GRATON reçoit par ailleurs délégation de signature en matière de décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT sur les points suivants :

- 1/ Procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

- 14/ Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

SLO

ID : 049-200054302-20260420-26_345A_DEL_MSE-AU

Cette signature devra être précédée de la formule indicative suivante « par

Article 4 : Henri GRATON est habilité à représenter le Maire lors des visites et commissions de sécurité en cas d'indisponibilité de Philippe MARLU, délégué de rang 1 et de Michel BRUNEAU délégué de rang 2. Il reçoit alors délégation pour :

- participer aux travaux de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, des sous-commissions départementales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique et pour l'accessibilité des personnes handicapées en fonction des dossiers traités ;
- participer aux travaux des commissions d'arrondissement et aux groupes de visite compétents en matière de sécurité (incendie et panique) et d'accessibilités institués par arrêté préfectoral;
- signer les procès-verbaux des dites commissions d'arrondissements, des comptes-rendus ou rapports de groupes de visite ;
- signer les arrêtés municipaux portant ouverture ou fermeture au public des établissements recevant du public relevant de la compétence du Maire
- signer les arrêtés municipaux accordant l'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public au titre du code de la construction et de l'habitation (article L122-3)
- signer tous courriers relatifs à la gestion de la sécurité et de l'accessibilité dans ces établissements.

Article 5 : Ces délégations sont effectives à compter du 1^{er} mai 2026 0h00

Article 6 : Ces délégations pourront être rapportées à tout moment et ne sauraient en tout état de cause, dépasser le terme du mandat de l' élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de l' élu attributaire des présentes délégations.

Article 7 : Le Maire, le Directeur Général des Services de la commune de Montrevault-sur-Èvre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié. Une copie sera adressée :

- au sous-Préfet de l'arrondissement de Cholet dans le Maine-et-Loire
- au Comptable public de la Collectivité

Fait à Montrevault-sur-Èvre, le 20/04/2026
Le Maire, Thierry ALBERT



Notifié le :
Henri GRATON

22 Avril 2026

Publié le : 22/04/2026



Votre demande Arrêtés : numéro 685780323

À partir de Portail Citoyen <montrevault-actes@usagers.fr>

Date Mer 22/04/2026 13:45

À Lucie GODET <lucie.godet@montrevaultsurevre.fr>



Module de publication des actes

Bonjour,

Nous vous confirmons la mise à jour de vos actes réglementaires (n° de demande = 685780323)

Récapitulatif de la mise à jour :

- Nature de l'action : Publication
- Date de mise à jour : 22/04/2026
- Type d'actes : Arrêtés
- Email demandeur : lucie.godet@montrevaultsurevre.fr

Arrêtés 1

Date de l'arrêté 16/04/2026

Objet de l'arrêté portant délégation à Julien MACÉ, conseiller délégué en charge des animations sportives

Thème de l'arrêté Délégation de fonction et de signature

Référence de l'arrêté 26_335_A_DEL_MSE

Arrêtés 2

Date de l'arrêté 16/04/2026

Objet de l'arrêté portant délégation à Damien VIEAU, conseiller délégué en charge des animations culturelles

Thème de l'arrêté Délégation de fonction et de signature

Référence de l'arrêté 26_343_A_DEL_MSE

Arrêtés 3

Date de l'arrêté 20/04/2026

Objet de l'arrêté portant délégation à Henri Graton, 13ème adjoint en charge de la conformité des espaces publics et de la biodiversité

Thème de l'arrêté Délégation de fonction et de signature

Référence de l'arrêté 26_345_A_DEL_MSE

Arrêtés 4

Date de l'arrêté 20/04/2026

Objet de l'arrêté portant délégation à Michel BRUNEAU, 11ème adjoint en charge des espaces publics et de la transition environnementale

Thème de l'arrêté Délégation de fonction et de signature

Référence de l'arrêté 26_346_A_DEL_MSE

Merci et à bientôt.

L'équipe de la mise en service LibreAir

© LibreAir - SAS au capital de 50 000 € - Aix-en-Provence B 952 644 953

Siège social : 310 chemin de Campbernard 13790 Rousset

Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des informations et des offres par e-mail, téléphone ou par courrier.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.
Pour l'exercer, veuillez nous écrire à support@libreair.fr